

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Fév. 11

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Dow AgroSciences S.A.S.
 Service Commercial
 Marco Polo, Bâtiment B
 ZAC du Font de l'Orme 1, BP 1220
 790 Avenue du Docteur Donat
 06254 MOUGINS CEDEX / FRANCE

NUMERO D'APPEL D'URGENCE : 03 88 53 36 76 (DRUSENHEIM / Bas Rhin)

CENTRE ANTI-POISONS DE PARIS : 01 40 05 48 48
 (HOPITAL FERNAND WIDAL / PARIS)

Nom du produit: **WINCH HERBICIDE**

Code produit: 47091 Date de création: Oct. 95 Référence: A0K13
 Date de révision: Mai 05 (Section/s 14)
 Pour toute question au sujet de cette SDS, veuillez contacter :
 SDSQuestion@dow.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Très toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux (voir Section 16 pour les phrases R complètes)

			CAS	Nø CE
Oryzalin	428 g/L	Xi, N; R43-50/53	019044-88-3	242-777-0
Isoxaben	107 g/L	R53	082558-50-7	407-190-8
Ingrédients inertes	q.s.p.			
Composition Code	EF1176			

4. PREMIERS SECOURS

Ne jamais faire boire ou faire vomir si le patient est inconscient ou a des convulsions.

Ingestion

Ne pas faire vomir. Appeler un médecin. La décision de faire vomir ou non doit être prise par un médecin.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Fév. 11
WINCH HERBICIDE

Contact avec les yeux

Laver les yeux à grande eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact après les premières 1 à 2 minutes et continuer le lavage des yeux à grande eau. Si des effets apparaissent, consulter un médecin, de préférence un ophtalmologiste.

Contact avec la peau

Laver la peau à l'eau courante. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Inhalation

Emmener à l'air frais. Consulter un médecin.

Note au médecin

Pas d'antidote spécifique. Traitement de soutien au choix du médecin en fonction des réactions du patient.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Moyens d'extinction**

Brouillard d'eau ou fines gouttelettes. Dioxyde de carbone. Extincteurs à poudre. Mousse.

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, la fumée peut contenir le produit original en plus de produits de combustion, de composition variée, qui peuvent être toxiques et/ou irritants.

Protection des intervenants

Porter des vêtements de protection et un appareil de protection respiratoire autonome.

Informations supplémentaires

Refroidir les récipients en les aspergeant d'eau. Contenir l'écoulement pour empêcher la contamination de l'eau ou des systèmes de drainage.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**Précautions individuelles**

Porter des vêtements de sécurité appropriés et une protection pour les yeux et le visage (voir section 8).

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les égouts ou autre cours ou étendue d'eau. Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Fév. 11
WINCH HERBICIDE

Méthodes de nettoyage

Eponger avec du sable ou autre absorbant non-combustible, stocker dans des récipients, puis éliminer. Pour les déversements importants, barricader la zone et consulter le fabricant. Si une assistance supplémentaire est nécessaire, téléphoner au numéro d'appel d'urgence.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**Manipulation**

Avoir une bonne hygiène personnelle. Ne pas manger ou stocker de nourriture dans la zone de travail. Se laver les mains et les parties du corps exposées avant de manger, boire ou fumer et après le travail. Eviter le contact avec la peau.

Stockage

Stocker ces produits conformément aux réglementations applicables. Stocker dans le récipient d'origine, dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Protéger des températures extrêmes. Ne pas stocker à proximité de nourriture, boissons, nourriture pour animaux, produits pharmaceutiques, cosmétiques ou engrais. Conserver hors de la portée des enfants.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Valeurs limites d'exposition**

Aucune n'est établie.

Mesures d'ordre technique

Une bonne ventilation générale devrait être suffisante dans la plupart des conditions. Il peut être nécessaire de prévoir une ventilation d'aspiration locale pour certaines opérations.

Protection respiratoire

Dans la plupart des conditions, aucune protection respiratoire ne devrait être nécessaire. Cependant, lorsque les valeurs limites d'exposition et/ou les valeurs de confort risquent d'être dépassées, utiliser un appareil de protection respiratoire adéquat purifiant l'air.

En cas d'urgence, utiliser un appareil de protection respiratoire autonome en surpression.

Protection des mains et de la peau

Pour un contact bref, aucune précaution autre que le port de vêtements propres couvrant tout le corps et de gants imperméables ne devrait être nécessaire. En cas de contact prolongé ou fréquemment répété, utiliser des vêtements de protection imperméables au produit.

En cas d'urgence : Utiliser des vêtements de protection imperméables à ce produit.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Fév. 11
WINCH HERBICIDE

Protection des yeux/du visage

En cas de possibilité de contact avec le liquide, le port de lunettes de sécurité est recommandé.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: liquide
Couleur	: orange
Densité relative (eau=1)	: 1.17 (20 deg.C) (environ)
Point/plage d'ébullition	: 101 deg.C
pH	: 6.53 (pur)
Solubilité dans l'eau	: miscible
Viscosité	: 2300 mPa.s
Point d'éclair	: aucun(e)
Temp. d'inflammation spontanée	: 325 deg.C
Limite d'inflammabilité inférieure	: non inflammable
Limite d'inflammabilité supérieure	: non inflammable

10. STABILITE ET REACTIVITE**Stabilité chimique**

Stable dans les conditions normales de stockage.

Conditions à éviter

Eviter les températures extrêmes.

Matières à éviter

Produits fortement basiques, acides ou oxydants.

Produits de décomposition dangereux

Aucun, dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Ingestion**

Toxicité faible par ingestion.

DL50 par voie orale, pour le rat : supérieure à 2000 mg/kg.

Contact avec la peau

DL50 par voie cutanée, pour le rat : supérieure à 2000 mg/kg.

Une exposition cutanée prolongée ne devrait pas provoquer l'absorption de quantités nocives de produit.

Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation cutanée.

Sensibilisation

Ne sensibilise pas la peau des cochons d'inde.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Fév. 11
WINCH HERBICIDE

Contact avec les yeux

Normalement non irritant pour les yeux.

Inhalation

Pas d'effets indésirables prévisibles par cette voie d'exposition qui ne peut être qu'accidentelle lors d'une manipulation industrielle correcte.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**Persistance et dégradabilité**

Evaluation basée en grande partie ou entièrement sur des données relatives à la (ou aux) matière(s) active(s).

Isoxaben :

Ce produit subit une dégradation microbienne dans le sol. La demi-vie dans les sols dépend du type de sol et des conditions ; elle est d'environ 150-180 jours. Aucun entraînement par lessivage significatif n'a été mis en évidence ; en conséquence, il est improbable qu'il y ait contamination des nappes souterraines.

Oryzalin :

Etroitement lié au sol et très résistant à l'entraînement par lessivage et à l'éluion. Rapidement dégradé dans l'environnement par hydrolyse, oxydation, photolyse et métabolisme. Dans le sol, la dégradation microbienne se produit rapidement.

Toxicité aquatique

Informations basées sur les données relatives à la formulation.

Produit légèrement toxique pour les poissons dans les conditions aiguës (10mg/L <CL50 <100mg/L).

Produit modérément toxique pour les invertébrés aquatiques dans des conditions aiguës (1mg/L <CL50 <10mg/L).

Toxicité (CE50) pour l'algue verte : <1.0 mg/L.

Toxicité aviaire.

Evaluation basée en grande partie ou entièrement sur des données relatives à la (ou aux) matière(s) active(s).

Isoxaben :

Ce produit n'est pratiquement pas toxique pour les oiseaux dans des conditions aiguës (DL50 > 2000 mg/kg).

Oryzalin :

Produit légèrement toxique pour les oiseaux dans les conditions aiguës (DL50 comprise entre 500 et 2000 mg/kg).

FICHE DE DONNEES DE SECURITEFév. 11
WINCH HERBICIDE**Autres informations**

Informations basées sur les données relatives à la formulation.

DL50 pour les vers de terre : >1000 mg/kg.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Nocif pour les organismes aquatiques. Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou les fossés avec des produits chimiques ou des emballages vides les ayant contenus. Laver soigneusement. Eliminer les emballages vides et les eaux de lavage en toute sécurité et conformément aux réglementations. Choisir de préférence un récupérateur agréé ou un incinérateur homologué. Ne pas réutiliser l'emballage pour un quelqu'autre usage.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**-Voies terrestres**Dénomination d'expédition: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID,
N.O.S. (CONTAINS ORYZALIN 36.5% W/W)

Route / Rail ADR/RID	: 9	Etiquette:	9
Code de classification	: M6		
Groupe d'Emballage	: III		
Kemler Code	: 90	No. ONU	: 3082
Tremcard	CEFIC : 90GM6-III		

-Voie maritimeDénomination d'expédition: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID,
N.O.S. (CONTAINS ORYZALIN 36.5% W/W)

Mer - Classe OMCI	: 9	No. ONU: 3082	Etiquetage: 9
Groupe d'Emballage	: III	EMS: F-A,S-F	
Polluant Marin	: N (Y/N)		

-Voie aérienneDénomination d'expédition: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID,
N.O.S. (CONTAINS ORYZALIN 36.5% W/W)

Air - Classe OACI/IATA	: 9	No. ONU: 3082	Etiquetage: 9
Sous Catégorie	:		
Groupe d'Emballage	: III	Instr. Emball. Passager	: 914
		Instr. Emball. Cargo	: 914

Dénomination d'expédition:

/

Remarque: Envoi d'échantillons par la poste interdit.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Fév. 11
WINCH HERBICIDE

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Inventaire européen des produits chimiques commercialisés (EINECS)

Les composants de ce produit figurent dans l'inventaire EINECS ou en sont exemptés.

Classement proposé par Dow AgroSciences :

Symbole de danger : N - Dangereux pour l'environnement

Risques particuliers : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique (R50/53).

Conseils de prudence : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage (S35).
Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant (S57).

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

Pour une bonne utilisation du produit, se référer aux conditions autorisées et mentionnées sur l'étiquette.

Symbole de danger et phrases de risques particuliers attribués en France :

N - Dangereux pour l'environnement

Xi - Irritant

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

16. AUTRES INFORMATIONS

Phrases de risques dans la section 3 :

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation, mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date d'établissement de la fiche. Ils sont donnés de bonne foi.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit qu'il connaît. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé pour d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.